



SOCIÉTÉ CENTRALE D'APICULTURE

Bulletin d'adhésion - Année 2023 (1er janvier – 31 décembre)

 Renouvellement d'adhésion

SCA - 41 rue Pernety -75014 Paris

 Nouvelle adhésion

N° de Carte SCA			
NAPI		SIRET	
Nb ruche			
Civilité	-		
Nom			
Prénom			
Adresse			
Code postal			
Ville			
Tél. mobile		Tél. fixe	
Adresse mail			
Profession		Date de naissance j/m/a	

Adhérer à la SCA, en plus de partager ses valeurs et ses activités, vous permet de vous abonner aux revues apicoles aux tarifs privilégiés, assurer vos ruches, commander des produits sanitaires via le GDSA 94&75, accéder à la bibliothèque de la SCA et participer à la formation permanente relancée en 2023...

Cotisation individuelle SCA

22 €

Faites un don déductible des impôts (reçu fiscal)

Abonnement - revue expédiée en France

(pour les adhérents de la SCA)

	saisir quantité	tarif	total
Abeille de France et l'Apiculteur (incluant 10 ruches assurées en RC)		21 €	
Abeille de France et l'Apiculteur hors France métropolitaine		32 €	
Santé de l'Abeille expédition France métropolitaine		20 €	
Abeilles et Fleurs expédition France métropolitaine		30 €	
Info-Reines (revue Anercea) expédition France métropolitaine		37 €	

Assurances ruches - en France métropolitaine - choisir ou SCA ou Abeille de France

Date limite de souscription pour toutes les assurances: 31 octobre 2023

Assurance SCA			
	saisir nombre de ruches déclarées	tarif	total
Multirisques		2,10 €	

Assurance Abeille de France - si abonné à "L'Abeille de France" - conditions auprès de l'Abeille de France *

Ne choisir qu'une et une seule assurance dans les cases ci-dessous

	saisir nombre de ruches déclarées	tarif	total
RC = Responsabilité Civile - Défense et recours (gratuit <11 ruches)		0,17 €	
RC ITI = RC + Incendie - Tempête + Inondation		1,15 €	
MR = RC ITI + Vol et détérioration = Multirisques		2,90 €	
Eco-contribution CITEO payante dès 1e ruche si vous vendez votre miel		0,07 €	

Règlement par :

 Chèque Virement

Montant total à régler

Chèque à l'ordre de la SCA
à renvoyer avec ce bulletin
41 rue Pernety
75014 PARIS

Règlement par virement
IBAN – FR38 2004 1000 0100 2330 0G02 003 - BIC - PSSTFRPPPAR
Société Centrale d'apiculture – 41 rue Pernety – 75014 paris
[Envoyez votre bulletin, par mail, après votre virement à s.c.a@wanadoo.fr](mailto:s.c.a@wanadoo.fr)

Demande d'adhésion en multirisques ->

Demande d'adhésion en multirisques

Vous avez choisi l'assurance multirisques - SCA (2,10 €)

Assurances ruches : dans le cadres d'un « Contrat de groupe » ce qui est le cas en passant par la SCA, **il n'est délivré aucun récépissé, ni attestation à titre individuel.** Votre règlement enregistré à sa date de réception fera foi.

Pour toute déclaration de sinistre, vous devez joindre obligatoirement la copie de déclaration de ruchers pour l'année en cours et contacter directement GROUPAMA.

Assureur : Groupama - 161 Av Paul Vaillant-Couturier - 94250 - GENTILLY

Conditions disponibles sur demande à la SCA.

Vous avez choisi l'assurance - SNA- Abeille de France (2,90€)

Je souhaite recevoir une attestation d'assurance envoyée par l'Abeille de France.

Pour toute déclaration de sinistre contacter l'Abeille de France contact@labeilledefrance.fr

* Conditions disponibles auprès de l'Abeille de France. [ou en pdf](#)

** Eco-contribution CITEO

Tout apiculteur qui commerciale ses produits apicoles, et ce quel que soit son nombre de ruches, doit participer à une écocontribution et respecter la législation sur la nouvelle signalétique info-tri, c'est le concept du pollueur-payeur

Si vous n'avez pas payé cette éco-contribution, il est interdit d'apposer la signalétique Info-Tri sur vos emballages. Il vous est tout à fait possible de la payer par un autre intermédiaire ou un autre éco-organisme que CITEO.

Demande kit Info-tri CITÉO auprès de l'Abeille de France

RGPD : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles ne font l'objet d'aucune communication vers l'extérieur de l'association sauf abonnements aux revues, assurances et GDSA. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne en adressant un mail à : s.c.a@wanadoo.fr



**SOCIÉTÉ
CENTRALE
D'APICULTURE**

Association Loi 1901 à but non lucratif - Reconnue d'Utilité Publique
Tèl. : 01 45 42 29 08 - www.la-sca.net - s.c.a@wanadoo.fr